

ALGERIA



الجزائر

Permanent Mission of Algeria  
to the United Nations  
New York

بعثة الجزائر الدائمة  
لدى الأمم المتحدة  
نيويورك

## Intervention

de

S.E.M. Ramtane Lamamra

Ministre d'Etat,

Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération Internationale

A l'occasion du Débat Général  
de la 70<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale  
de l'Organisation des Nations Unies

New York, le 1<sup>er</sup> Octobre 2015

**Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général  
Excellences, Mesdames et Messieurs**

Je souhaiterais exprimer au nom de l'Algérie mes vives félicitations à M. Lykeketoft Moggens pour son élection à la présidence de la 70ème session de l'Assemblée Générale, tout comme je tiens à adresser au Président de la précédente session, M. Sam Kutesa, l'expression de mes remerciements et reconnaissance pour les nombreuses réalisations concrétisées durant la période de sa présidence et que nous nous attellerons à consolider et à renforcer.

Cette session, qui coïncide avec la commémoration du 70ème anniversaire de la création des Nations Unies, se déroule dans des conditions où la communauté internationale fait face à la fois à de multiples défis et à des opportunités qui résultent de sept décennies de profondes transformations et de travail collectif avec leurs parts de succès et d'échecs.

La paix et la stabilité ont été restaurées dans de nombreuses régions du monde, auparavant théâtres de guerres destructrices, et des peuples se sont affranchis du joug du colonialisme en Afrique, en Asie et en Amérique latine et le monde a connu un bond qualitatif et un développement significatif durant les dernières décennies. Cette situation tranche singulièrement avec la persistance de la colonisation et de l'occupation étrangère dans un certain nombre de régions ainsi que l'aggravation de la pauvreté et de la famine qui demeurent, de nos jours, le plus grand défi des Nations Unies aux côtés des nouvelles menaces que représentent le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic de drogue et la traite humaine.

Dans ce contexte, je ne saurais omettre la référence aux images véhiculées par les médias, de l'afflux massif de réfugiés en Europe du fait des drames humanitaires engendrés par les guerres et les crises et qui traduisent, sans le moindre doute, un échec collectif dans le traitement des conflits et de leurs conséquences dans plusieurs régions, en particulier au Moyen-Orient.

La Déclaration finale du Sommet pour le développement post-2015, qui s'est tenu il y a quelques jours, est venue confirmer ce constat d'échec et restituer en même temps l'engagement universel pour affronter les défis auxquels l'humanité fait face sur les plans économique, social, sécuritaire et environnemental, et surtout la nécessité de conjuguer tous les efforts pour lutter contre la pauvreté, d'adopter de nouvelles approches pour amorcer le développement et améliorer les conditions de vie de l'être humain qui doit en être le principal destinataire, tout en veillant à la sauvegarde des ressources naturelles rares et à la protection de l'environnement.

**Monsieur le Président,**

Du haut de cette tribune et en cette session charnière, l'Algérie affirme de nouveau la validité des principes et objectifs prévus par la Charte de Nations Unies et renouvelle sa détermination à poursuivre le travail afin de consacrer le triomphe des valeurs qui nous unissent et qui font des Nations Unies le creuset des préoccupations des Peuples du monde avec leurs ambitions et leurs espoirs.

Permettez moi de souligner de nouveau la nécessité de poursuivre la réforme de l'Organisation des Nations Unies, d'adapter ses mécanismes et de moderniser ses outils pour lui permettre d'accomplir sa mission avec plus d'efficacité.

Il s'agit, d'une part, de la réaffirmation du rôle de l'Assemblée Générale, en sa qualité de concepteur et d'articulateur de la coopération internationale pour le développement, et la mise en œuvre de ses résolutions et orientations, et d'autre part, de la nécessaire réforme du Conseil de sécurité dictée par les nouveaux défis et menaces qui guettent la paix et la sécurité internationales, cet organe principal ne reflétant plus la composante de la communauté internationale en particulier le continent africain.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie participe à cette session historique au moment où elle a atteint, avant terme, la majorité des objectifs du millénaire pour le développement adoptés lors du Sommet de 2000 et s'est vue, pour cela, distinguer par les Nations Unies et ses agences spécialisées.

En application du programme du Président de la République, SE. Abdelaziz BOUTEFLIKA, l'Algérie mis en place une politique de développement fondée sur une approche ambitieuse et des plans de développement ayant pour finalité la relance du rythme de la croissance économique et la prise en charge des besoins sociaux de tous les citoyens, tout en continuant à consolider l'Etat de droit, l'indépendance de la justice, la liberté d'expression ainsi que l'égalité des chances entre l'homme et la femme.

De par sa position centrale dans les espaces maghrébin et sahélien, et forte des principes de sa politique étrangère, l'Algérie n'a cessé d'œuvrer pour la paix, la sécurité et la concorde dans son voisinage immédiat, et d'apporter le soutien politique et économique à ses voisins pour renforcer l'intégration maghrébine, étant convaincue que cela constitue un investissement pour l'avenir de tous et pour l'instauration de la paix et de la stabilité sur les plans régional et international.

Ceci est reflété par la démarche soutenue de l'Equipe de médiation internationale au Mali, dirigée par l'Algérie et qui a abouti à la conclusion d'un accord global pour la paix et la réconciliation nationale entre le Gouvernement et les autres parties

maliennes. Au moment où nous encourageons toutes les parties signataires de cet accord, et plus largement toutes les forces politiques et sociales maliennes, nous invitons la communauté internationale, en particulier les pays donateurs, à accompagner ce processus et à le soutenir politiquement et financièrement.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie, qui a été aux côtés du peuple libyen frère depuis le déclenchement de la crise dans ce pays, ne ménagera aucun effort pour l'aider à restaurer la paix et la stabilité et renouvelle son soutien aux efforts des Nations Unies pour parvenir à une solution globale inclusive.

Il convient de souligner, à cet égard, les efforts de l'Union Africaine dans le domaine de la résolution des conflits et du maintien de la paix sur le continent africain et qui a, à son actif plusieurs réalisations, dont l'opération de paix en Somalie et la Mission conjointe Afrique-ONU au Darfour.

Notre continent contribue pour plus de 45% du personnel du maintien de la paix dans le monde, et je rappelle que le dernier Sommet africain tenu à Johannesburg a pris d'importantes décisions traduisant la volonté des pays et des peuples du continent d'œuvrer en faveur de solutions africaines aux problèmes africains dans le cadre d'une approche intégrée de la paix et de la sécurité.

**Monsieur le Président,**

Au Sahara Occidental et après un quart de siècle de cessez-le-feu entre les deux parties au conflit, le Polisario et le Royaume du Maroc, et l'adoption du Plan de Paix ONU-OUA, le peuple sahraoui continue de subir l'occupation et les souffrances qui en découlent. Les tergiversations et les tentatives de fuir les responsabilités ont empêché la réalisation d'une solution à ce conflit qui menace la paix et la stabilité dans la région, et porte atteinte à la crédibilité des Nations Unies.

L'Algérie, qui soutient avec conviction et fermeté le droit du peuple sahraoui de déterminer son destin en toute liberté, apprécie les efforts que le Secrétaire Général et son Envoyé personnel, Christopher Ross, ne cessent de consentir, et appelle les Nations Unies à fixer une date définitive pour l'organisation d'un référendum conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale et du Conseil de sécurité, comme cela a été expressément demandé par le Sommet de l'Union africaine tenu en juin 2015 en Afrique du Sud.

L'Algérie ne ménagera aucun effort pour aider les parties au conflit et les Nations Unies en vue d'une mise en œuvre rapide de cette solution que le peuple sahraoui frère appelle de ses vœux.

Partant de cette même conviction de la nécessité du règlement pacifique des différends, l'Algérie, qui suit avec beaucoup d'attention et de préoccupation les évolutions des situations en Syrie et au Yémen et les souffrances des deux peuples frères, exhorte les protagonistes à s'engager résolument dans la recherche d'une solution pacifique aux crises qui affectent leurs pays.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie enregistre avec satisfaction la prise de conscience grandissante quant à la nécessité de lutter contre le terrorisme international et le traitement de ses causes premières. Elle appelle au renforcement de la coopération internationale et la mobilisation de toutes les ressources nécessaires pour combattre les groupes terroristes ainsi qu'à la nécessité d'adopter des approches globales de lutte contre la criminalité transnationale organisée, y compris la traite humaine et le trafic de drogue, et le tarissement des sources d'approvisionnement des groupes terroristes en particulier l'interdiction du paiement des rançons. Dans ce contexte, l'Algérie a organisé au cours de cette année, une conférence sur la dé-radicalisation dont les recommandations ont souligné l'impératif de promotion des valeurs de tolérance.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie, qui a payé un lourd tribut et consenti d'énormes sacrifices pour recouvrer sa souveraineté et rejoindre le concert des Nations, apprécie à sa juste la lutte héroïque menée par le peuple palestinien pour recouvrer ses droits nationaux et partage ses espoirs au moment où l'emblème palestinien flotte désormais au siège des Nations Unies.

Cette victoire symbolique, qui intervient après la reconnaissance internationale de l'Etat palestinien, constitue un soutien à la solution juste et définitive de la question palestinienne garantissant la création d'un Etat souverain avec Jerusalem Est comme capitale.

**Monsieur le Président,**

Compte tenu de l'importance de la problématique des changements climatiques et ses retombées sur les plans économique, social et environnemental, et même politique et sécuritaire, nous formons le vœu que les résultats de la COP-21 devant se tenir prochainement à Paris, soient à la hauteur des défis écologiques qui menacent désormais de disparition, des pays et des régions entiers et compromettant sérieusement la vie sur terre.

Je dois également ajouter qu'à l'instar des autres changements climatiques, la désertification constitue un obstacle majeur au développement durable du continent africain, au regard de l'importance économique et sociale que représente la terre pour les habitants de ce continent, en raison de sa contribution au développement, à la sécurité alimentaire et à l'éradication de la pauvreté.

Consciente de cela, l'Algérie appelle à des investissements majeurs dans le domaine de la désertification, convaincue que leurs coûts seront, de loin, inférieurs à ceux éventuellement engendrés par la prise en charge de leurs conséquences.

**Monsieur le Président,**

Force est d'admettre qu'en dépit des réalisations que nous avons accomplies collectivement au sein des Nations Unies et en dehors de leur système, les instruments et procédés mis en place par les pères fondateurs, depuis sept décennies, ne répondent plus aux exigences de l'heure, ni aux aspirations de la population mondiale qui dépasse les sept milliards, comme ils ne sont plus en mesure d'aider à la réalisation des objectifs prévus par la Charte dans les différents domaines, en particulier la sécurité collective, la coopération pour le développement et la promotion de l'homme.

C'est dire que les nouveaux et multiples défis générés par la mondialisation autant que les profonds bouleversements et transformations qui ont affecté les relations internationales depuis des décennies, nous imposent des réformes audacieuses à même de conférer la crédibilité et la transparence nécessaires au système de coopération internationale.

**Monsieur le Président,**

La commémoration des anniversaires des institutions, tout comme celle des personnes, offre des occasions idoines pour des évaluations introspectives et des projections prospectives. Ainsi, s'impose à nous l'évocation des résultats historiques de la 29<sup>ème</sup> session de notre auguste assemblée, tenue en 1974 sous la présidence de M. Abdelaziz BOUTEFLIKA, concernant l'Afrique du Sud, la Palestine et le Nouvel Ordre Economique International, pour former le vœu que la présente session s'inspire de cette mémorable séquence de la vie de notre organisation pour se hisser à la hauteur des défis actuels par un saut qualitatif, collectif et courageux en vue de promouvoir une humanité réconciliée avec elle-même, qui soit à l'abri de la peur et du besoin.

Je vous remercie pour votre attention.

---